



COMMISSION
NATIONALE
D'ADMISSION
classes
préparatoires

DOSSIER D'INSCRIPTION EN CLASSE ATS-Bio

ATS Bio

Type de dossier **Bac pro agricole**

N° Dossier

LYCEE INSTRUCTEUR (établissement du 1er voeu) :

CYCLE SUPERIEUR COURT ACTUEL :

ETABLISSEMENT :

BTSA/DUT/BTS... (option et sous option) :

IDENTITE :

Nom d'usage : Prénom usuel :

Nom de naissance : Prénom(s) Etat civil :

Né(e) le : à : Sexe (M ou F) :

Adresse (au 1er juin) :
.....

Code postal : Commune : Pays :

E-mail :

Téléphone 1 (domicile) : | | | | | | | | | | Téléphone 2 (portable) : | | | | | | | | | |

Profession des parents :

VOEUX DU CANDIDAT :

Vous notez le numéro du rang de vos voeux.

Vous notez 1 dans la colonne 'vos voeux' sur la ligne du voeu 1 et 2 sur la ligne du voeu 2, etc ...jusqu'à 12 voeux.

Code classe	Etablissement	Hébergement	Vos Voeux
XCCRD	LEGTA Rodez La Roque(12)	Non hébergé	
XCCDI	LEGTPA Dijon Quétigny(21)	Résidence étudiant	
XCCBS	LEGTPA Besançon(25)	Chambre individuelle	
XCCVA	LEGTA Bourg les Valence(26)	Chambre individuelle	
XCCTO	LEGTA Toulouse(31)	Chbre individuelle + Rési. étudiant	
XCCBO	LEGTPA Bordeaux Blanquefort(33)	Résidence étudiant	
XCCMN	LEGTA de l'Hérault(34)	Résidence étudiant	
XCCRE	LEGTA Rennes Le Rheu(35)	Chambre individuelle	
XCCCL	LEGTPA Clermont Ferrand Marmilhat(63)	Non hébergé	
XCCGG	Lycée Pierre Gilles de genne-ENCPB(75)	Non hébergé	
XCCAM	LEGTA Amiens le Paraclet(80)	Résidence étudiant	
XCCGA	Lycée polyvalent Gallilée(92)	Chambre individuelle	

PREFERENCES DU CANDIDAT : (Vous cochez la réponse appropriée)

- Je n'ai pas déposé d'autre demande d'admission en classe préparatoire en Paysage*
- J'ai déposé plusieurs demandes et je préfère la classe préparatoire au concours ATS-Bio*
- J'ai déposé plusieurs demandes et je préfère la classe préparatoire au concours Paysage*
- Je passe le concours C2*

Le candidat certifie l'exactitude des renseignements fournis dans ce dossier. Toute distorsion ou erreur constatée par rapport aux bulletins scolaires entraînera l'élimination sans recours.

Fait à, _____ le,
Signature obligatoire du candidat,

NOM D'USAGE :

TYPE DE DOSSIER

N° Dossier

PRENOM USUEL :

Bac pro agricole

CURSUS DE FORMATION :

Année	Classe	Option/Série	Etablissement
2012-2013			
2013-2014			
2014-2015			
2015-2016			
2016-2017			
2017-2018			

EXAMEN DE FIN D'ETUDES SECONDAIRES :

Option du bac ou du brevet :

Année :

NOTES :

Vous reporterez vos notes du 1er groupe à partir des relevés de notes d'examen. S'il y a des épreuves à choix, vous ne mentionnez qu'une discipline parmi celles proposées.

Barème: Sur la partie droite, vous avez les barèmes appliqués pour le calcul des cotations. La cotation varie de zéro (en dessous de la note minimum) à la cotation maximum, jusqu'à la note maximum. La relation n'est pas complètement linéaire.

Code	Libellés des disciplines d'examen	Note sur 20	Note Mini	Note Maxi	Cotation Maxi
E1_T	épreuve E1 : français		11,0	15,0	3,5
E4_T	épreuve E4 : mathématiques		11,0	15,0	3,5
E4_T	épreuve E4 : sciences physiques		11,0	15,0	3,5
E5_T	épreuve E5 : Choix Technique ou sciences appli.		11,0	15,0	4,0
E2_T	épreuve E2 : langue vivante 1		11,0	15,0	3,5
MOYEX	Moyenne générale de l'examen		11,0	15,0	7,0

MENTION :

Aucune

Assez Bien

Bien

Très bien

AVIS : (Cadre réservé à la commission d'évaluation)

Avis de la commission d'évaluation sur l'ensemble du dossier du secondaire (cursus, dossier, moyenne générale, mention,...)

Faible : 0 à 3 points

Moyen : 4 à 10 points

Bien : 11 à 18 points

Très bien : 19 à 25 points

Nombre de points

/ 25

NOM D'USAGE :

TYPE DE DOSSIER

N° Dossier

PRENOM USUEL :

Bac pro agricole

**RESULTAT DE LA SCOLARITE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR COURT :
1er semestre de l'année en cours**

Position dans la classe actuelle : Nombre d'élèves Classement

Position dans la classe de 1ère année : Nombre d'élèves Classement

AVIS :

Avis du conseil des professeurs (à remplir par le professeur coordonnateur de la formation du cycle supérieur court)

	Moyen	Assez bien	Bien	Très bien
Appréciation d'ensemble sur les résultats des deux années	3	6	8	10
Appréciation d'ensemble sur le travail	1	3	5	7
Aptitude à suivre un enseignement supérieur (classe prépa puis école d'ingénieur ou vétérinaire)	2	4	6	8

* Cercler le chiffre correspondant à la situation du candidat

Total sur les résultats, le travail et les aptitudes / 25

Avis circonstancié du chef d'établissement d'origine,
pouvant éclairer l'avis de la commission d'évaluation de l'établissement demandé

Nom et cachet du chef d'établissement

(Cadre ci-dessous réservé à la commission d'évaluation)

Avis de la commission d'évaluation de l'établissement demandé (cursus, dossier d'ensemble,..)

Avis défavorable : 0

Avis réservé : 1 à 6 points

Avis assez favorable : 7 à 12 points

Avis favorable : 13 à 19 points

Avis très favorable : 20 à 25 points

Nombre de points / 25

Total du dossier : / 100

Consignes pour la constitution du dossier d'inscription

ATS Bio

Important :

Consignes pour la constitution du dossier d'inscription Concours c - Classes ATS BIO -

Pour les différents documents scolaires ci-dessous demandés, les candidats déjà diplômés devront prendre contact directement avec leur ancien établissement de préparation.

Les dossiers complets de demande d'admission doivent parvenir au Lycée demandé en premier vœu avant la date de clôture des inscriptions.

Tout dossier incomplet, non présenté dans les formes et délais prescrits, entraînera le rejet pur et simple de la demande. Les candidats seront informés par le secrétariat de la commission de la suite donnée à leur candidature par courrier personnalisé. Les résultats seront à disposition des établissements dès le lendemain de la commission sur 'Agrion'.

Constitution du dossier et consignes :

La demande d'admission est à remplir soigneusement par le candidat puis par le dernier établissement (conseil des professeurs, responsables de formation, directeur) fréquenté.

Pièces à fournir :

- 1 - Une photocopie des bulletins scolaires des classes de 1^{ère} et terminale baccalauréat portant notamment les appréciations des professeurs.
- 2 - Une photocopie du relevé des notes obtenues à l'examen de fin d'études secondaires.
- 3 - Pour les candidats déjà diplômés BTSA, BTS, DUT, une photocopie du relevé des notes obtenues à l'examen et les photocopies des relevés des notes (contrôles continus, compositions, examen blanc, bulletins scolaires des deux années).
Pour les candidats en cours d'études (BTSA, BTS, DUT), les photocopies des relevés des notes et appréciations des enseignants en possession à la date du dossier; ces relevés doivent mentionner obligatoirement les moyennes de la classe.
- 4 - Le candidat transmettra à l'établissement d'accueil l'attestation d'obtention du diplôme dès réception.

Calendrier des opérations	
Retrait des dossiers dans l'établissement de 1er vœu	A partir du 30 mars 2018
Date limite de dépôt des dossiers à l'établissement du premier vœu	Jusqu'au 11 mai 2018
Instruction des dossiers par les établissements	Jusqu'au 28 mai 2018
Phase de pré-recrutement	Du 4 au 5 juin 2018
Date de retour de tous les dossiers non pré-recrutés	A partir du 8 juin 2018
Réunion de la Commission Nationale	Le 19 juin 2018
Publication des résultats (liste principale / liste complémentaire)	A partir du 20 juin 2018
Confirmation d'inscription (délai strict)	Avant le 11 juillet 2018

RAPPELS:

1-Les données recueillies dans ce dossier ont un caractère obligatoire dans la mesure où elles permettent à la Commission nationale de recrutement d'effectuer son travail. L'absence entraîne l'irrecevabilité du dossier.

2-Les destinataires des informations sont les opérateurs de la Commission nationale de recrutement et l'établissement d'accueil du candidat.

3-Conformément à l'article 27 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le droit d'accès et de rectification des informations recueillies s'exerce auprès du bureau des Formations de l'Enseignement Supérieur - DGER/SDES/BFES 1 ter Avenue de Lowendal 75007 PARIS

